



CHARTRE DES PHOTOGRAPHES

Ensemble, défendons les valeurs
et l'éthique d'une belle vènerie

Façonnée par des siècles de pratique, la vènerie obéit à une éthique exigeante. Elle repose sur un principe fondateur, celui de la loi naturelle qui régit la prédation sauvage et les rapports entre espèces au sein de la nature.

Cette pratique cynégétique, particulièrement écologique, consiste à chasser à courre des animaux sauvages (cerf, sanglier, chevreuil, renard, lièvre, lapin) dans leur milieu. Leur défense, qui réside dans la fuite et les ruses, doit pouvoir s'exprimer naturellement. Ce sont les chiens qui chassent l'animal couru jusqu'à sa prise, le rôle du veneur étant de les servir. Le laisser-courre peut aboutir à la prise de l'animal chassé. Il répond de ce fait à la logique de la vie et de la mort et par conséquent doit être pratiqué avec respect, loyauté et dignité.

Consciente aujourd'hui d'appartenir à un monde en pleine mutation qui a pris ses distances avec la culture rurale à laquelle elle appartient pleinement, la vènerie du XXI^{ème} siècle a plus que jamais à cœur de perpétuer cette tradition cynégétique. L'éthique est au cœur de notre identité, elle est une richesse partagée, un élément de culture fondamental, un pacte qui unit les veneurs entre eux, une référence qui leur permet de revendiquer dignement une respectabilité vis à vis du monde dans lequel ils évoluent. C'est dans cet esprit que la Charte de la Vènerie a été conçue et que ses déclinaisons ont été diffusées auprès des publics concernés : la Charte des Veneurs, la Charte des Suiveurs et la Charte des Photographes.



En tant qu' **ADHERENT D'OBJECTIF VÈNERIE**

> **PENDANT LA CHASSE JE M'ENGAGE A :**

- respecter scrupuleusement la Charte des Suiveurs
- suivre scrupuleusement les consignes données par le maître d'équipage ou les personnes qui servent les chiens

> **A PROPOS DE MES PHOTOS ET VIDEOS, JE M'ENGAGE A :**

- ne pas diffuser, en particulier sur Internet, des photographies et des vidéos qui pourraient nuire à l'image de la vènerie
- toujours me poser la question de savoir si ma photo (ou vidéo) pourrait être utilisée par nos detracteurs. Au moindre doute, je m'abstiens de la diffuser et la garde pour moi
- à m'assurer avant de diffuser une photo compromettante des personnes identifiables, que celles-ci n'y soient pas opposées

> **EN TANT QUE MEMBRE D'OBJECTIF VÈNERIE, JE M'ENGAGE A :**

- informer, Objectif vènerie des photos qui portent atteinte à l'image de la vènerie
- toujours me comporter en véritable ami de la vènerie
- promouvoir les valeurs d'Objectif Vènerie et inciter les photographes à rejoindre la structure
- à mettre a disposition mes photos et vidéos pour illustrer la Revue ou le site internet et pour toute opération visant à promouvoir ou défendre la vènerie. Il est entendu que ces images demeurent la propriété de leurs auteurs et qu'elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales sans leur accord



ADHERER À OBJECTIF VÈNERIE

Tous les photographes ou vidéastes amateurs d'images de vènerie peuvent adhérer à Objectif Vènerie.

> DEUX CONDITIONS DOIVENT ÊTRE REMPLIES /

- signer la charte des photographes
- être parrainé par un maître d'équipage

> A RÉCEPTION DE LA CHARTE DÛMENT SIGNÉE PAR LE PHOTOGRAPHE ET LE MAÎTRE D'ÉQUIPAGE :

- Vous devenez membre d'Objectif Vènerie et son nom figure automatiquement sur la liste officielle des adhérents d'Objectif Vènerie accessible sur le site
- Vous recevez le badge Objectif Vènerie
- Vous pouvez déposer sa candidature pour figurer sur le site officiel de la Société de Vènerie : présentation en deux ou trois lignes + une photo personnelle + une sélection de photos (max 9). Le comité sélectionne tous les trimestres les dossiers éligibles en vérifiant que les photos respectent l'esprit de la charte
- Vous pouvez participer aux différentes opérations organisées par Objectif Vènerie: 2 pages dans la revue consacrées aux meilleures photos, concours, sélection à l'exposition annuelle, prix des Arts de la Vènerie, ...



DEMANDE D'ADHÉSION À OBJECTIF VÈNERIE

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél :
e-mail :
Site internet / Blog :
Equipage suivi :

J'ai pris connaissance de la charte d'Objectif
Vènerie et je m'engage à la respecter.

Date et Signature

Maitre d'équipage référent :

J'ai pris connaissance de la charte d'Objectif
Vènerie et je m'engage à la respecter.

Date et Signature

A renvoyer à : Société de Vènerie
60 rue des Archives - 75003 Paris
ou mlehmann@venerie.fr